

# Dans 1000 communes, la forêt fait école

2023-2024



Textes : les enfants et M. FABRE  
Conception : S. CHIANCONE



Les Arcs sur Argens

A.L.S.H.  
C.M.J.

# Aux Arcs, la forêt fait école avec le **CMJ** et l'**ALSH**

Le **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ) et l'**ALSH** ont souhaité participer à l'opération « Dans 1000 communes, la forêt fait école » mise en place par l'**association des communes forestières** (COFOR), en partenariat avec de nombreux partenaires comme l'**Office National des Forêts** (ONF), le **Ministère de la transition écologique**, le **Ministère de l'Agriculture**, celui de l'**Education** ou encore la **Région Sud** notamment.

Une parcelle de plusieurs hectares, située à proximité de l'Apié de Raybaud, qui présente des paysages et écosystèmes très variés (bord de rivière, maquis, forêt aux essences diverses) a été sélectionnée.

Les objectifs suivants ont été retenus : la biodiversité, l'impact du changement climatique, la défense contre les incendies et la prévention des risques.

L'opération a été lancée au mois de septembre 2023 ; la parcelle sera « transmise » à un nouveau groupe d'enfants à la rentrée scolaire 2024.

Dans ce livret, les enfants partagent ce qu'ils ont appris au cours des divers ateliers.



## - Le mot des élus -

Nos jeunes ont eu la chance pendant une année de pouvoir intervenir sur une parcelle de forêt communale. Grâce au programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école », proposé par les COFOR (communes forestières), de nombreux intervenants ont apporté leurs connaissances et ont permis aux jeunes de mieux connaître ce milieu à la fois riche et sensible. De nombreux objectifs étaient visés et la restitution de ce livret nous montre qu'ils ont été atteints.

Je tiens à souligner le travail de chaque adulte qui a encadré ces animations, ainsi que chaque jeune, de l'alsl ou du CMJ qui a participé à la fois aux sorties mais à la réalisation de ce livret.

Bonne lecture.

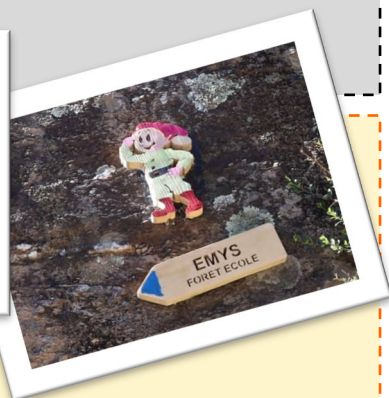
*Nathalie Gonzales, maire des Arcs*

Faire école dans la forêt offre aux enfants une immersion directe dans la nature, favorisant ainsi une compréhension approfondie de l'écologie et de la biodiversité. Cette approche pédagogique encourage l'apprentissage par l'expérience, où les enfants développent des compétences pratiques et une curiosité scientifique en observant et en interagissant avec leur environnement. Loin des écrans, les enfants peuvent se concentrer sur des activités physiques et sensorielles, stimulant leur créativité et leur bien-être. Enfin, cette méthode permet de sensibiliser les jeunes à la préservation de l'environnement, en les connectant directement à la nature et en leur inculquant des valeurs durables. Une chance pour les jeunes du CMJ et de l'ALSH qui ont pu participer à ces divers ateliers.

Merci à tous les bénévoles, professionnels et personnel de l'ALSH ayant contribué au succès de cette première saison de l'initiative de la COFOR, « Dans 1000 communes, la forêt fait école ».

Bonne lecture à toutes et à tous.

*Olivier Pommeret, 1er adjoint au maire*



Les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des Arcs ont participé pour la première fois à l'expérience unique proposée par l'opération "Dans 1000 communes, la forêt fait école". Déjà sensibilisés toute l'année par nos agents encadrants aux enjeux écologiques et au respect de la nature, ils ont pu concrètement voir comment ces principes s'appliquent sur le terrain. Accompagnés par des bénévoles et des professionnels des métiers de la forêt, ils ont découvert les écosystèmes locaux et les pratiques de gestion durable. Cette immersion a renforcé leur compréhension et leur engagement envers la préservation de l'environnement.

Un grand merci à tous ainsi qu'au personnel de l'ALSH pour leur encadrement, l'aide à la préparation de ce livret et leur participation active aux activités.

*Christelle Virquin, élue pôle enfance et jeunesse*

# Visite de la caserne des pompiers

## Partie 1 : Pompiers, caserne, avec M. DE LARDEMELLE

**Les pompiers des Arcs** possèdent 7 véhicules d'intervention :

- ◆ 2 camions de feu de forêt
- ◆ 2 CCFM : Camion Citerne Feu Moyen
- ◆ 1 camion de feu urbain
- ◆ 1 ambulance
- ◆ 1 camion léger

Ils sont au nombre de 55 hommes et femmes professionnels ou volontaires. Chaque garde, que ce soit pour les pompiers volontaires ou professionnels, est de 12 h consécutives, soit 7h/19h et 19h/7h. Les pompiers sont 4 par garde, le chef de garde donne les missions et laisse les consignes pour la garde suivante.

Il existe 3200 pompiers volontaires dans le Var pour 800 professionnels.

Les pompiers rappellent qu'il est important voir obligatoire de débroussailler autour des maisons pour éviter que les feux se propagent et détruisent les habitations. Pour les forêts il existe des pistes DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) entretenues par la communauté d'agglomération. Si les conditions ne sont pas optimales les sentiers forestiers sont fermés pour risque d'incendie.

Il est important d'appeler les pompiers si vous remarquez un début d'incendie.



**Sur le logo des pompiers  
il apparaît une salamandre, car  
c'est un animal qui résiste au feu.**



## Partie 2 : Le CCFF avec M. CHAUVIN



Le **Comité Communal des Feux de Forêt** a été créé dans les années 2000 par les préfets pour veiller sur nos forêts. Ce comité est géré par des bénévoles sous la responsabilité du Maire.

Les patrouilles se déroulent généralement en juillet et août, tous les jours, dans les « véhicules oranges ». Au-delà d'une sensibilisation auprès des promeneurs rencontrés et du signalement de toute anomalie, dès qu'ils aperçoivent des départs d'incendie, ils donnent les points GPS exacts du feu aux pompiers pour de meilleures prises en charge des interventions.





## Partie 2 : Association des chasseurs avec M. CHARABOT



La chasse permet de manger et de réguler les gros gibiers comme les sangliers qui, lorsqu'ils sont en trop grand nombre, viennent perturber les écosystèmes. Il est possible de chasser avec des arcs, des lance-pierre, fusils ou armes à épaule mais il est interdit de chasser avec des arbalètes. Les chasseurs peuvent se mettre sur des miradors qui sont des postes de chasse en hauteur. Ils ont obligation de ramasser leurs cartouches et interdiction de chasser au plomb près des cours d'eau car cela empoisonne l'eau.

Il est important de réintroduire les espèces en voie de disparition à cause de la déforestation, de pertes après incendies ou parfois de la « surchasse », comme les lapins, faisans et perdreaux. Cela permet de maintenir l'équilibre naturel entre proies et prédateurs. Il y a des quotas à respecter en fonction des espèces, par exemple 3 bécasses maximum par chasse, sangliers et grives sans limites, faisans, perdreaux et lapins, 2 par jours et par chasseur. Lors des battues le gibier est partagé. Les chasseurs doivent être visibles, pour cela ils portent un gilet jaune ou rose et ils ne peuvent chasser que dos aux habitations ou à 150 m.

Il existe un planning d'accès à la forêt durant les périodes de chasse qui indique aux usagers les jours en fonction des zones à éviter (voir ci-contre).

Les chasseurs protègent la forêt pour qu'il y ait du gibier, ils mettent en place des emblavures pour nourrir les animaux.

Dans le Var et selon les communes les périodes de chasse sont du 01/06 au 31/03 pour les sangliers et du 01/06 au 31/08 pour les chevreuils. Elles sont en dehors des périodes de reproduction.

Il n'est pas possible de chasser sur des propriétés privées sauf si le propriétaire accepte.

# La gestion et l'entretien de la forêt

L'ONF avec Mme LORENTZ



L'Office National des Forêts a été créé le 23 décembre 1964. Elle succède à l'Administration des Eaux et Forêts, elle-même créée en 1291 par le Roi Philippe le Bel !



Les agents ont pour missions :

- **La gestion des forêts** publiques — domaniales.
- **La production de bois.** L'ONF récolte 40 % du volume du bois d'œuvre récolté annuellement en France. Il est utilisé notamment dans les réparations des aménagements faits pour l'accueil des publics.
- **L'accueil du public** en forêt en aménageant des aires d'accueil et des itinéraires, ainsi qu'en animant des visites (notamment scolaires).
- **La protection du territoire** via la défense des forêts contre l'incendie, l'entretien des dunes littorales et des terrains érodables en montagne, etc.
- **La protection de la forêt et de la biodiversité.** L'ONF est gestionnaire ou animateur d'espaces naturels protégés comme des réserves naturelles nationales ou des sites Natura 2000, généralement situés au moins en partie en forêt publique.
- **La police de la nature :** la plupart des forestiers sont assermentés, c'est-à-dire habilités à verbaliser les contrevenants au titre du code forestier et du code de l'environnement, mais également du code pénal, pour certaines infractions de droit commun commises dans les bois et forêts dont l'agent est chargé de la surveillance ; du code général des collectivités territoriales, pour certaines infractions commises dans des bois et forêts, considérées comme des infractions forestières ; du code de la santé publique, pour la réglementation et la protection des captages d'eau potable ; et du code de la route, pour toutes les infractions commises sur les voies forestières ouvertes à la circulation publique.



## Qu'est-ce qu'une forêt ?

Une forêt est un milieu naturel où vivent une multitude d'espèces animales et végétales.

Elles ont toutes besoin les unes des autres, mais aussi de la forêt, pour vivre.

On dit qu'une forêt est un écosystème. Il existe des liens très forts entre les différents éléments d'un écosystème. Les oiseaux, par exemple, ont besoin des arbres pour construire leurs nids, les vers de terre aèrent les sols pour permettre aux racines des arbres de se développer, etc.

*L'ONF, qui est chargé de la gestion de notre forêt, a un important rôle de protection, notamment de prévention contre les incendies et de préservation de la biodiversité.*



# Découverte des insectes de la forêt communale

LPO avec Mme SPRINGAUX et Raphaël



Agir pour  
la biodiversité

**La Ligue de Protection des Oiseaux** a été créée par des ornithologues en 1912 pour la protection des Macareux Moines, elle protège aujourd'hui tous les animaux et insectes dans la forêt. Ils interviennent en Dracénie dans les mairies, les écoles comme Jean Jaurès aux Arcs (labellisée « refuge LPO »), au jardin des papillons à Lorgues et dans les entreprises.

Le bois mort laissé par terre par les gardes ONF est bon pour les insectes. On le retrouve dans les clairières et les prairies où il sert d'habitation et de nourriture. Les insectes se sentent bien, restent et servent à la pollinisation et à la chaîne alimentaire.

Pour les reconnaître :

- ◇ les insectes ont 6 pattes avec 5 segments et le corps en 3 parties
- ◇ les araignées ont 8 pattes avec 7 segments et le corps en 2 parties



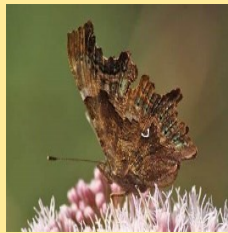


« Nous avons eu l'occasion de capturer des insectes et notamment des papillons qui possèdent des écailles microscopiques sur leurs ailes, et nous avons fait très attention de ne pas les blesser. »

Nous avons pu ainsi observer quelques espèces plutôt discrètes ou rares comme :



Nymphale de l'arbousier



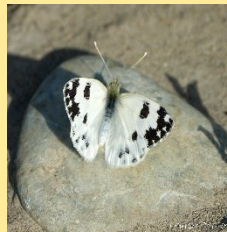
Robert le diable



Citron de Provence



Aurore de Provence



Marbré de vert

# La filière bois

La COFOR avec Mme BUSSIERE

**Fibois** et la **COFOR** (Association des Communes Forestières) s'occupent d'accompagner les particuliers et les communes dans leur démarche de développement durable. La filière bois quant à elle représente le cheminement qu'il y a entre l'arbre et les produits finis, papier, meubles...



**Les différents métiers liés à la filière bois sont :**

- ⇒ **Gestionnaire forestier**
- ⇒ **Scieurs**
- ⇒ **Grumiers**
- ⇒ **Buchérons**
- ⇒ **Charpentiers, menuisiers, ébénistes**
- ⇒ **Constructeur bois**

La coupe des arbres pour la fabrication des objets est bénéfique à condition de replanter de manière logique. Les arbres sont choisis selon différents critères, notamment leur tronc droit. Ce ne sont pas les arbres méditerranéens les plus choisis pour la fabrication car ils sont trop « tordus ».



# La ressource en eau et la protection des cours d'eau

Le SMA (Syndicat Mixte de l'Argens) avec Mme MATTEI

Nous avons avec Julie profité d'une belle après-midi pour découvrir les cours d'eau au travers de plusieurs documents et avec nos sens : écouter et voir ce qui nous entoure pour le comprendre.

Nous avons récolté des invertébrés aquatiques afin de les observer.



## Déroulé de la demi-journée de sensibilisation au cours d'eau Les Arcs-sur-Argens

Lieu : Confluence Aille / Argens – sentier pédagogique le long de l'Aille

Date : 29/05/2024

Objectif de la demi-journée : découverte et compréhension du fonctionnement du milieu et de ses vulnérabilités pour mieux le respecter

Parcours presentis :



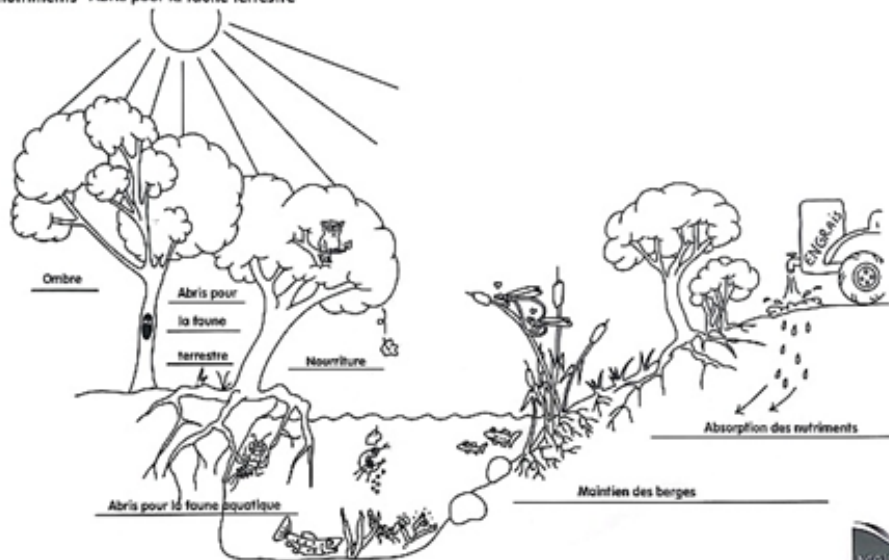


Arrêt	Description	Temps	Outils pédagogiques utilisés
Point 1	<p>Prise de connaissance du lieu avec détermination des connaissances des enfants sur le site</p> <p>Notion de vocabulaire spécifique : cours principal, affluents, amont/ aval, rive droite et gauche.</p> <p>Lecture de paysage pour différencier la végétation rivulaire : notion de ripisylve</p> <p>Présentation succincte du Syndicat Mixte de l'Argens et du métier de technicien de rivière</p>	15 min	Panneau du sentier pédagogique
Point 2	<p>Approche sensitive du cours d'eau : les élèves doivent faire silence et se servir d'un sens après l'autre (l'ouïe et la vue) et restituer à l'oral ce qu'ils ont entendus ou observés.</p> <p>A partir de ces observations, étude des rôles de la végétation rivulaire (la ripisylve).</p>	25 min	Fiche Pédagogique de la Maison Régionale de l'Eau : les Rôles de la Ripisylve
Point 3	Lecture rapide du panneau « la Ripisylve » avec un rappel des rôles vus au point 2	10 min	Panneau du sentier
Point 4	Rôle des embâcles et bois mort observés le long du sentier : notion de transport lors des crues avec également un point sur le transfert des déchets	10 min	
Point 5	Observation de la biodiversité des cours d'eau visible : cistude, héron, poisson, martin pêcheur, ....	10 min	Panneau du sentier
Point 6	<p>Observation de la faune benthique :</p> <p>A partir des premières observations, description et repérage des habitats des invertébrés par l'étude de trois paramètres physiques : la différence de hauteur d'eau, de vitesse de courant et de taille des galets</p> <p>Explication du protocole de pêche</p> <p>Récolte des invertébrés par les élèves</p> <p>Explication de la notion d'auto épuration des cours d'eau grâce au travail des modes et régimes alimentaires de certains invertébrés.</p>	50 min	<p>Fiches pédagogiques de la Maison Régionale de l'Eau :</p> <p>Les invertébrés aquatiques de nos cours d'eau</p> <p>Le cycle de vie de la Libellule</p> <p>Matériel de prélèvements</p>
	Retour au point de rendez-vous à pieds	20 min	

## LES RÔLES DE LA RIPISYLVE

Voici un dessin représentant la ripisylve d'un cours d'eau.

Replace les mots au bon endroit : Nourriture - Ombre - Abris pour la faune aquatique - Maintien des berges - Absorption des nutriments - Abris pour la faune terrestre

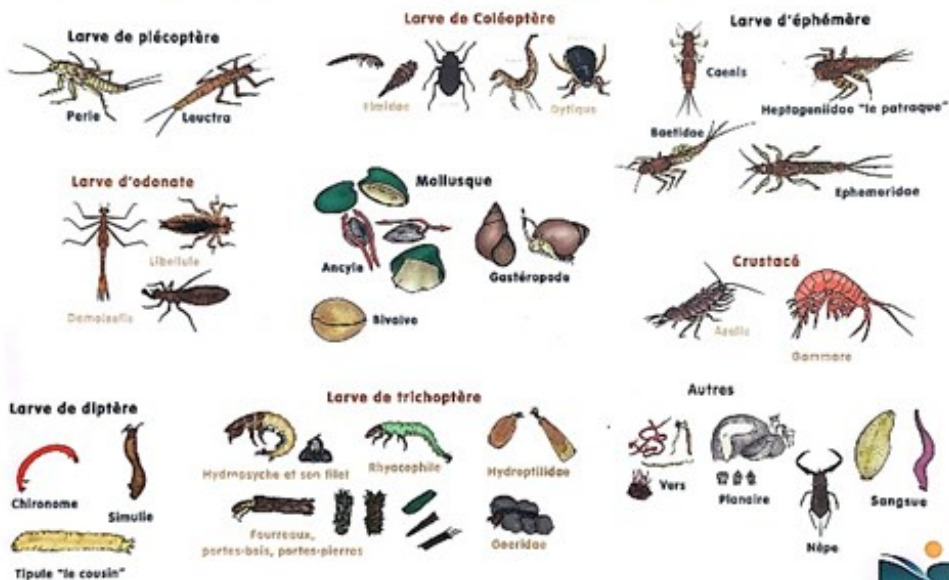


maisonregionaledel'eau.org



## LES INVERTÉBRÉS AQUATIQUES DE NOS COURS D'EAU

Voici un dessin représentant une partie de la faune aquatique. Entoure les espèces trouvées dans le cours d'eau.



maisonregionaledel'eau.org



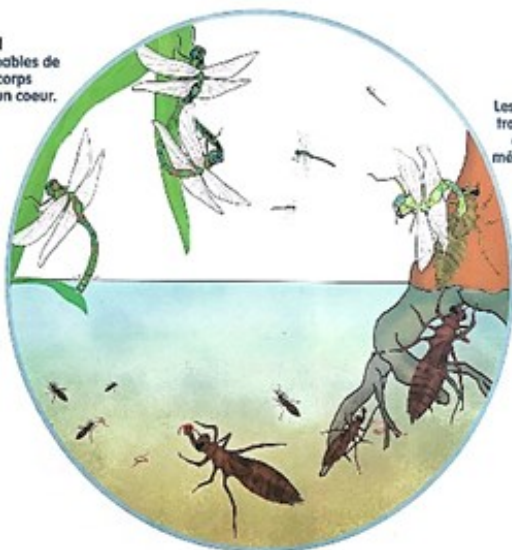
## LE CYCLE DE VIE DE LA LIBELLULE

### LA REPRODUCTION

Le mâle et la femelle sont capables de s'accoupler en vol. Leurs corps peuvent évoquer la forme d'un cœur.

### LA PONTE

La femelle dépose de façon saccadée plusieurs centaines d'oeufs dans l'eau, des tiges creuses ou des végétaux morts.



### LA MÉTAMORPHOSE

Les larves quittent la rivière et se trouvent sur la berge, un endroit discret et ensoleillé. Elles se métamorphosent et commencent leurs vies aériennes.

### LE DÉVELOPPEMENT DES LARVES

Les larves restent dans l'eau plusieurs mois ou même années. Plus leurs tailles augmentent plus leurs proies sont grosses.

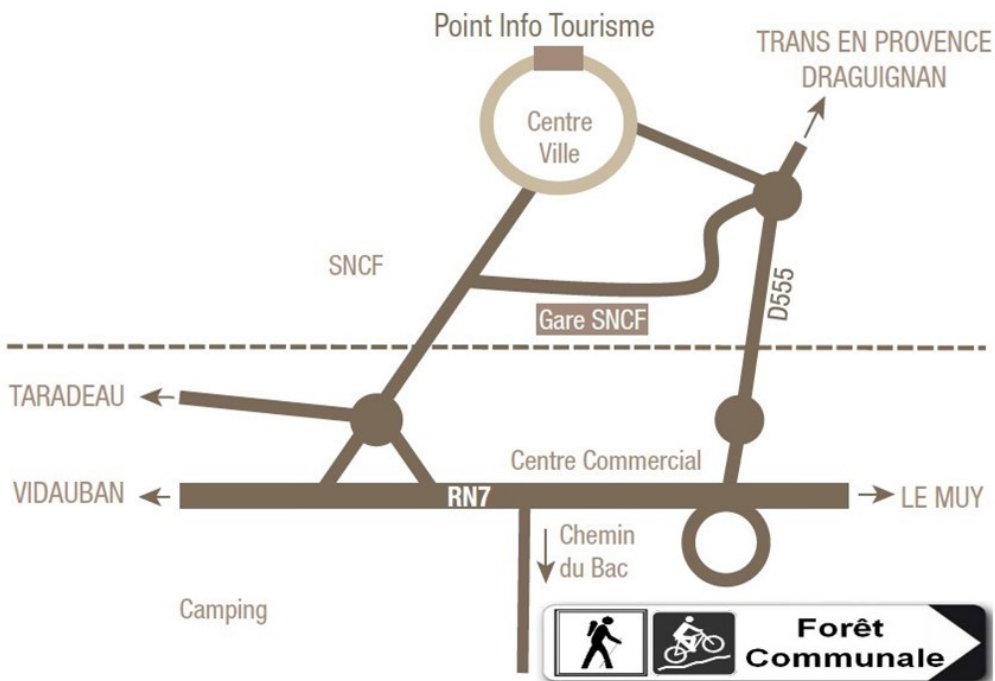
Les larves muent plusieurs fois au cours de leur vie aquatique.

[mairegionaledel'eau.org](http://mairegionaledel'eau.org)

**Si vous souhaitez découvrir la forêt communale des Arcs, le sentier d'interprétation de la cistude « Emys », créé sur le sentier de randonnée de l'Apié de Raybaud, vous propose une nouvelle expérience de visite :**

**=> <https://www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr/les-loisirs-et-sorties/idees-decouvertes/sentier-de-decouverte-emys/>**

## ACCES AU PARKING POINT DE DEPART DES SENTIERS DE RANDONNEE DANS LA FORET COMMUNALE



**<https://www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr/les-loisirs-et-sorties/activites-sportives/randonnees-en-foret/>**